

Le règlement de l'épreuve 2024

Article 1 : Participation

« La Pyrénéenne Cyclosporitive » n'est pas une compétition. Tout accident dû à une imprudence engage la responsabilité Individuelle du cycliste.

Elle est constituée deux épreuves chronométrées avec chacune une option :

- **La 4 Vallées** : 170 km - 3750 m D+ / **La 4 Vallées option « EXTREME »** : 180 km - 4600 m D+

- **La 2 Vallées** : 105 km - 1850m D+ / **La 2 Vallées option « SOLIDE »** : 115 km - 2670 m D+

Les choix de « l'EXTREME » et de la « SOLIDE » pourront se faire durant l'épreuve.

Toutes seront prises en compte pour le classement au TLO avec des coefficients modérateurs.

Les inscriptions se feront soit sur la 4 Vallées, soit sur la 2 Vallées comme par le passé,

Il est souhaitable de préciser « EXTREME » ou « SOLIDE » pour des facilités d'organisation.

Ces épreuves sont ouvertes à tous, licenciés et non licenciés, âgés de 18 ans et plus au 7 juillet 2024.

Les titulaires d'une licence FFC permettant la compétition (comportant la mention « Certificat Médical ») doivent joindre leur licence de l'année en cours lors de l'inscription en ligne afin de valider cette dernière.

Les titulaires d'une licence FFC ne comportant pas la mention « Certificat Médical » doivent joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'un an lors de l'inscription en ligne, afin de valider cette dernière

Les non licenciés doivent joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'un an lors de l'inscription en ligne, afin de valider cette dernière.

Les titulaires d'une licence de compétition d'une autre fédération (FSGT et UFOLEP), liée à la pratique du cyclisme, doivent joindre leur licence de l'année en cours comportant la mention « Certificat Médical » lors de l'inscription, afin de valider cette dernière

Les titulaires d'une licence FFCT et FFV sont considérés comme des non licenciés.

Les licenciés des Fédérations des pays étrangers doivent joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition de moins d'un an, lors de l'inscription en ligne. Aucun départ ne sera autorisé sans ce document.

Les Juniors (moins de 18 ans) peuvent participer à l'épreuve (exclusivement sur la 2 Vallées), selon les mêmes exigences que les majeurs en termes de certificat médical et de licence (voir ci-dessus), et **sous réserve de la présentation d'une autorisation parentale.**

Les licences délivrées par la Fédération Française d'Handisport ne sont pas acceptées seules au regard de la convention existant entre les deux Fédérations. Les pratiquants présentant un handicap doivent posséder **une licence délivrée par la FFC permettant la pratique du cyclisme de compétition**, en conformité avec les critères médicaux réglementaires.

Tout certificat non conforme ne sera pas pris en considération. Aucune décharge ne sera acceptée.

Clauses particulières :

- Les catégories Elite sont invitées gratuitement au parcours la 4 Vallées. Les organisateurs leur demandent d'adopter un rôle d'encadrement auprès des cyclosporitifs, sans participer au classement.

- Tout participant s'interdit de recourir à l'utilisation de substances ou produits interdits par les dispositions légales et réglementaires en vigueur prescrites par la FFC. Des contrôles inopinés, par toute personne habilitée, peuvent être effectués avant ou après le départ de chaque épreuve.

- Les prolongateurs de cintre sont interdits ainsi que les voitures et les motos non affectées à l'organisation et les ravitaillements des concurrents par des voitures ou des motos (des points de ravitaillements fixes solides et liquides sont définis sur le parcours).

Une CycloRando non chronométrée est proposée en complément des épreuves chronométrées où tous types de vélos dont les VAE.

Article 2 : Inscriptions

Vous pourrez vous inscrire directement en ligne mais aussi en téléchargeant le bulletin d'engagement via notre site, à adresser par la poste.

Le montant de l'engagement (licencié FFC) est fixé à 45 € et 50 € pour tous les autres.

**Toute inscription réalisée après le vendredi 3 Juin 2024 24h s'élèvera à 55 € pour tout le monde.
Les inscriptions seront closes le jeudi 27 Juin à 24h**

Les engagements de la CycloRando se feront de la même manière : en ligne, ou en téléchargeant le bulletin sur notre site **jusqu'au 27 juin 24h**.

Le montant de l'inscription est fixé à 22 €

Les bulletins d'engagement accompagnés du chèque libellé à l'ordre de « La Pyrénéenne » sont à adresser à :
La Pyrénéenne
1 rue Hount Blanque
65200 BAGNERES DE BIGORRE

Aucun engagement sur place : seulement retrait des dossards le samedi et le dimanche matin

L'engagement est ferme et définitif et vaut acceptation du présent règlement.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement quelle qu'en soit la raison.

Le prix de l'engagement sur la 4 et 2 Vallées comprend :

- Un maillot cycliste **aux 1000 premiers engagés** à la remise de la puce,
 - Une assistance durant l'épreuve,
 - Le repas en fin d'épreuve,
 - La remise de diplômes : or, argent ou bronze, par téléchargement sur Internet
 - La participation à un tirage au sort de nombreux lots avec le numéro des dossards, après la remise des trophées. Cette cérémonie protocolaire débutera à 15h, le tirage au sort en conclusion à 17h.
- Le prix de l'engagement sur la CycloRando comprend le ravitaillement, le repas de fin de randonnée et la participation à la tombola.

Article 3 : Contrôles et départs

Tous les départs seront donnés à St Lary-Soulan

Pour la 4 Vallées, le contrôle de départ ouvrira à 6h 45 pour un départ de l'épreuve à 7h 00.

Pour la 2 Vallées, le contrôle de départ ouvrira à 7h 45 pour un départ de l'épreuve à 8h 00.

Le départ de la CycloRando sera donné à 9h.

Article 4 : Catégories, horaires, classements

Les épreuves 4 Vallées / 4 Vallées « EXTREME », 2 Vallées / 2 Vallées « SOLIDE seront chronométrées et donneront lieu à 4 listes de classements séparés, scratch et par catégories, sans doublonnage :

Récompenses selon les scratches, 3 premiers (l'ensemble des concurrents) et selon les catégories d'âges, les premiers.

Les coureurs Elite FFC ne participent pas aux classements par catégories d'âges.

Les lauréats devront être présents lors de la remise des récompenses. Aucune récompense ne sera envoyée en cas d'absence du lauréat, quelle qu'en soit la raison.

Femmes		Hommes	
Catégories	Age	Catégories	Age
F1	18/34 ans	M1	18/34 ans
F2	35/39 ans	M2	35/39 ans
F3	40/44 ans	M3	40/44 ans
F4	45/49 ans	M4	45/49 ans
F5	50/54 ans	M5	50/54 ans
F6	55/59 ans	M6	55/59 ans
F7	60/64 ans	M7	60/64 ans
F8	65/69 ans	M8	65/69 ans
F9	70 ans et +	M9	70 ans et +
HF	Handisport Femme	HH	Handisport Homme

Les Horaires de *La 2 Vallées* :

Localités	Altitude	Distance parcourue	Distance à parcourir	Horaires 20 km/h	Horaires 30 km/h
St Lary-Soulan	800 m	0	105	8 h 00	8 h 00
Arreau	780 m	12	93	8 h 30	8 h 20
Col de Coupe	700 m	28	77	9 h 30	9 h 00
Bagnères de Bigorre (Ravitaillement)	450 m	55	60	10 h 50	10 h 00
St Marie de Campan	800 m	70	35	11 h 30	10 h 20
Hourquette d'Ancizan (Ravitaillement)	1560 m	90	15	12 h 30	11 h 05
St Lary-Soulan	800 m	105	0	13 h 15	11 h 25

Tendances horaires à modérer en fonction du profil

Voiture balai calée sur une moyenne de 16km/h

Barrière horaire St Lary-Soulan : 15h pour accès au Pla d'Adet option « SOLIDE »

Les Horaires de *La 2 Vallées SOLIDE* :

Localités	Altitude	Distance parcourue	Distance à parcourir	Horaires 20 km/h	Horaires 30 km/h
St Lary-Soulan	800 m	0	116	8 h 00	8 h 00
Arreau	780 m	12	104	8 h 30	8 h 20
Col de Coupe	730 m	28	88	9 h 30	9 h 00
Bagnères de Bigorre (Ravitaillement)	450 m	55	61	10 h 50	10 h 00
St Marie de Campan	800 m	70	46	11 h 30	10 h 20
Hourquette d'Ancizan (Ravitaillement)	1565 m	90	26	12 h 30	11 h 05
St Lary-Soulan (Ravitaillement)	800 m	105	11	13 h 15	11 h 25
Le Pla d'Adet (Ravitaillement)	1680 m	116	0	13 h45	11 h 55

Tendances horaires à modérer en fonction du profil

Voiture balai calée sur une moyenne de 16km/h

Barrière horaire St Lary-Soulan : 15h pour accès au Pla d'Adet option « SOLIDE »

Les Horaires de *La 4 Vallées* :

Localités	Altitude	Distance parcourue	Distance à parcourir	Horaires 20 km/h	Horaires 30 km/h
St Lary-Soulan	800 m	0	170	7 h 00	7 h 00
Arreau	770 m	12	158	7 h 40	7 h 20
Col d'Aspin (Ravitaillement)	1489 m	25	145	8 h 20	7 h 40
St Marie de Campan	800 m	38	132	9 h 00	8 h 00
Col du Tourmalet (Ravitaillement)	2115 m	58	112	10 h 00	8 h 40
Luz St Sauveur	860 m	75	95	11 h 00	9 h 20
Argelès-Gazost (Ravitaillement)	450 m	93	77	12 h 00	10 h 00
Lourdes	300 m	106	64	12 h 40	10 h 20
Loucrup	500 m	113	57	13 h 00	10 h 40
Bagnères de Bigorre (Ravitaillement)	450 m	126	44	13 h 40	11 h 00
St Marie de Campan	800 m	138	32	14 h 15	11 h 30
Hourquette d'Ancizan (Ravitaillement)	1565 m	155	15	14 h 45	12 h 10
St Lary-Soulan	800 m	170	0	15 h 30	12 h 40

Tendances horaires à modérer en fonction du profil

Voiture balai calée sur une moyenne de 16km/h

Barrière horaire St Lary-Soulan : 15h pour accès au Pla d'Adet option « EXTREME »

Les Horaires de *La 4 Vallées EXTREME* :

Localités	Altitude	Distance parcourue	Distance à parcourir	Horaires 20 km/h	Horaires 30 km/h
St Lary-Soulan	800 m	0	180	7 h 00	7 h 00
Arreau	770 m	12	168	7 h 40	7 h 20
Col d'Aspin (Ravitaillement)	1489 m	25	155	8 h 20	7 h 40
St Marie de Campan	800 m	38	142	9 h 00	8 h 00
Col du Tourmalet (Ravitaillement)	2115 m	58	122	10 h 00	8 h 40
Luz St Sauveur	860 m	75	105	11 h 00	9 h 20
Argelès-Gazost (Ravitaillement)	450 m	93	87	12 h 00	10 h 00
Lourdes	300 m	106	74	12 h 40	10 h 20
Loucrup	500 m	113	67	13 h 00	10 h 40
Bagnères de Bigorre (Ravitaillement)	450 m	126	54	13 h 40	11 h 00
St Marie de Campan	800 m	138	42	14 h 15	11 h 30
Hourquette d'Ancizan (Ravitaillement)	1565 m	155	25	14 h 45	12 h 10
St Lary-Soulan	800 m	170	10	15 h 30	12 h 40
La Pla d'Adet	1650 m	180	0	16 h 00	13 h 00

Tendances horaires à modérer en fonction du profil

Voiture balai calée sur une moyenne de 16km/h

Barrière horaire St Lary-Soulan : 15h pour accès au Pla d'Adet option « EXTREME »

Diplômes

La 4 VALLEES							
Catégories		Or		Argent		Bronze	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
M1	F1	> 5 h 15	> 5 h 30	> 5 h 30	> 5 h 45	> 5 h 45	> 6 h 00
M2	F2	> 5 h 45	> 6 h 00	> 6 h 00	> 6 h 15	> 6 h 15	> 6 h 30
M3	F3	> 6 h 15	> 6 h 30	> 6 h 30	> 6 h 45	> 6 h 45	> 7 h 00
M4	F4	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15	> 7 h 15	> 7 h 30
M5	F5	> 7 h 15	> 7 h 30	> 7 h 30	> 7 h 45	> 7 h 45	> 8 h 00
M6	F6	< 7 h 45	> 8 h 00	> 8 h 00	> 8 h 15	> 8 h 15	> 8 h 30
M7	F7	> 8 h 15	> 8 h 30	> 8 h 30	> 8 h 45	> 8 h 45	> 9 h 00
M8	F8	> 8 h 45	> 9 h 00	> 9 h 00	> 9 h 15	> 9 h 15	> 9 h 30
M9	F9	> 9 h 15	> 9 h 30	> 9 h 30	> 9 h 45	> 9 h 45	> 10 h 00
HH	HF	> 8 h 45	> 9 h 00	> 9 h 00	> 9 h 15	> 9 h 15	> 9 h 30

La 4 VALLEES EXTREME							
Catégories		Or		Argent		Bronze	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
M1	F1	> 5 h 30	> 5 h 45	> 5 h 45	> 6 h 00	> 6 h 00	> 6 h 15
M2	F2	> 6 h 00	> 6 h 15	> 6 h 15	> 6 h 30	> 6 h 30	> 6 h 45
M3	F3	> 6 h 30	> 6 h 45	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15
M4	F4	> 7 h 00	> 7 h 15	> 7 h 15	> 7 h 30	> 7 h 30	> 7 h 45
M5	F5	> 7 h 30	> 7 h 45	> 7 h 45	> 8 h 00	> 8 h 00	> 8 h 15
M6	F6	< 8 h 00	> 8 h 15	> 8 h 15	> 8 h 30	> 8 h 30	> 8 h 45
M7	F7	> 8 h 30	> 8 h 45	> 8 h 45	> 9 h 00	> 9 h 00	> 9 h 15
M8	F8	> 9 h 00	> 9 h 15	> 9 h 15	> 9 h 30	> 9 h 30	> 9 h 45
M9	F9	> 9 h 30	> 9 h 45	> 9 h 45	> 10 h 00	> 10 h 00	> 10 h 15
HH	HF	> 9 h 00	> 9 h 15	> 9 h 15	> 9 h 30	> 9 h 30	> 9 h 45

La 2 VALLEES							
Catégories		Or		Argent		Bronze	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
M1	F1	> 3 h 00	> 3 h 15	> 3 h 15	> 3 h 30	> 3 h 30	> 3 h 45
M2	F2	> 3 h 30	> 3 h 45	> 3 h 45	> 4 h 00	> 4 h 00	> 4 h 15
M3	F3	> 4 h 00	> 4 h 15	> 4 h 15	> 4 h 30	> 4 h 30	> 4 h 45
M4	F4	> 4 h 30	> 4 h 45	> 4 h 45	> 5 h 00	> 5 h 00	> 5 h 15
M5	F5	> 5 h 00	> 5 h 15	> 5 h 15	> 5 h 30	> 5 h 30	> 5 h 45
M6	F6	< 5 h 30	> 5 h 45	> 5 h 45	> 6 h 00	> 6 h 00	> 6 h 15
M7	F7	> 6 h 00	> 6 h 15	> 6 h 15	> 6 h 30	> 6 h 30	> 6 h 45
M8	F8	> 6 h 30	> 6 h 45	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15
M9	F9	> 7 h 00	> 7 h 15	> 7 h 15	> 7 h 30	> 7 h 30	> 7 h 45
HH	HF	> 6 h 30	> 6 h 45	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15

La 2 VALLEES SOLIDE		Or		Argent		Bronze	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
M1	F1	> 3 h 15	> 3 h 30	> 3 h 30	> 3 h 45	> 3 h 45	> 4 h 00
M2	F2	> 3 h 45	> 4 h 00	> 4 h 00	> 4 h 15	> 4 h 15	> 4 h 30
M3	F3	> 4 h 15	> 4 h 30	> 4 h 30	> 4 h 45	> 4 h 45	> 5 h 00
M4	F4	> 4 h 45	> 5 h 00	> 5 h 00	> 5 h 15	> 5 h 15	> 5 h 30
M5	F5	> 5 h 15	> 5 h 30	> 5 h 30	> 5 h 45	> 5 h 45	> 6 h 00
M6	F6	< 5 h 45	> 6 h 00	> 6 h 00	> 6 h 15	> 6 h 15	> 6 h 30
M7	F7	> 6 h 15	> 6 h 30	> 6 h 30	> 6 h 45	> 6 h 45	> 7 h 00
M8	F8	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15	> 7 h 15	> 7 h 30
M9	F9	> 7 h 15	> 7 h 30	> 7 h 30	> 7 h 45	> 7 h 45	> 8 h 00
HH	HF	> 6 h 45	> 7 h 00	> 7 h 00	> 7 h 15	> 7 h 15	> 7 h 30

Article 5 : Sécurité

Les parcours empruntés sont ouverts à la circulation. Le code de la route doit être respecté et seule la partie droite de la chaussée doit être utilisée. Les voitures, motards et signaleurs sont des facilitateurs et leur responsabilité ne peut être engagée en aucun cas.

Le port du casque rigide est obligatoire pour tous, sur la totalité du parcours, sous peine de mise hors course.

Les voitures balai évolueront à la vitesse moyenne de 16 km/h. En dessous de cette moyenne, tout concurrent sera considéré hors course.

« La Pyrénéenne » est une épreuve de montagne. Nous vous conseillons vivement de vous présenter au départ en ayant effectué une préparation physique très sérieuse.

L'encadrement de l'épreuve est assuré par des motards et des signaleurs aux croisements non prioritaires.

Article 6 : Droit à l'image et données

En participant à « La Pyrénéenne », vous acceptez que les médias, l'organisation et ses partenaires utilisent votre image et coordonnées pour leur promotion et communication par toute forme et support de diffusion présent (vidéos, journaux, photos, mails, Internet, diffusion des classements...) et à venir.

Article 7 : Respect de l'environnement

« La Pyrénéenne » se déroule dans des espaces naturels préservés, en périphérie du Parc National des Pyrénées et de zones Natura 2000. Par respect pour les politiques de préservation engagées et des populations qui les habitent, nous vous demandons d'adopter quelques règles élémentaires citoyennes et de bon sens : merci de conserver vos déchets et emballages en attendant de vous en débarrasser sur les divers points de ravitaillements et les zones de délestage clairement identifiées, tout au long du parcours, ou sur l'aire de départ et d'arrivée de l'épreuve.

Le non-respect de ces règles entraîne automatique la mise hors course du participant.

Article 8 : Assurance

L'organisateur souscrit une assurance Responsabilité Civile organisateur auprès de la compagnie prestataire de la Fédération Française de Cyclisme (FFC).

Pour les non licenciés FFC, choix exprimé de prendre (+3€) ou pas une assurance Individuelle Accident (IA) proposée lors de l'inscription.